

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Une première dans la nomenclature des rues imériennes **Des roses pour Denise Bindschedler-Robert**

Depuis ce vendredi 10 juillet, une rue de Saint-Imier porte pour la toute première fois le nom d'une personnalité féminine. Celui d'une illustre juriste en l'occurrence. Le jour même du centième anniversaire de sa naissance, un vibrant hommage a été rendu à Denise Bindschedler-Robert à la Rue des Roses, laquelle s'est retirée sur la pointe des pieds...



Josika Iles, conseillère municipale, a dévoilé la plaque de rue en présence, de gauche à droite, d'Elisabeth Beck, présidente du Conseil de ville, et des deux fils de Denise Bindschedler-Robert, Georges et Rudolf.

En venant de la Place du Marché et à moins de vouloir faire un détour, on passera désormais inmanquablement par la Rue Denise Bindschedler-Robert pour rejoindre la station de départ du funiculaire menant à Mont-Soleil. C'est là aussi que se dresse fièrement l'église catholique-

chrétienne dans laquelle son grand-père, le curé Pierre César, prêchait au début du siècle dernier.

Un parcours hors du commun

Denise Bindschedler-Robert s'est d'ailleurs beaucoup investie pour son église. Elle fut ainsi la première femme à siéger au conseil synodal de l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse, de 1966 à 1985. Mais c'est son parcours hors du commun en tant que spécialiste du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui lui vaut aujourd'hui encore sa notoriété internationale.

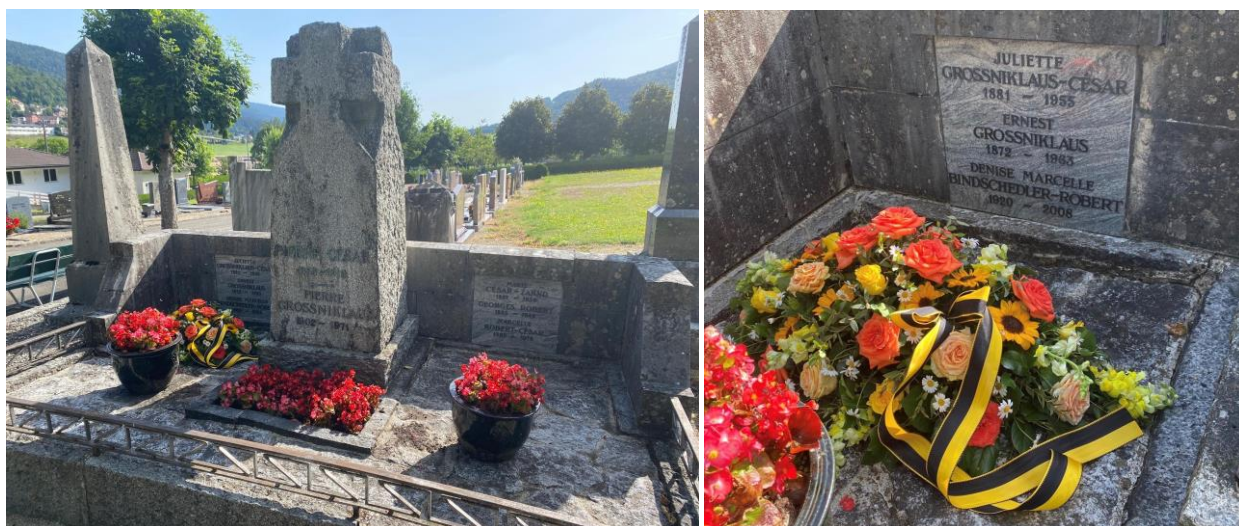
Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, de 1975 à 1991, elle a assumé la vice-présidence du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de 1975 à 1991. «Nous pouvons être fiers, nous Imériens, de compter une telle personnalité dans nos rangs», a souligné le conseiller municipal Corentin Jeanneret lors de la cérémonie de baptême de la rue, en présence notamment des deux fils de Denise Bindschedler-Robert, de représentants du Conseil de paroisse de l'Eglise catholique-chrétienne, de la présidente du Conseil de ville et d'une forte délégation du Conseil municipal.

«Nous pouvons nous inspirer de cette femme qui a marqué le vingtième siècle par son engagement en faveur des autres, dans un idéal de justice», a ajouté le membre de l'Exécutif, lui aussi juriste et à l'origine de l'idée de dédier une rue à Denise Bindschedler-Robert.

Volonté de féminisation clairement affirmée

Pour le maire Patrick Tanner, «il était temps de donner une place dans l'espace public aux femmes qui ont marqué et continuent de marquer l'histoire et le tempérament de notre cité. Par la pose symbolique de cette première plaque de rue conjuguée au féminin, la ville de Saint-Imier souhaite s'engager avec conviction afin d'augmenter la visibilité de la gent féminine.»

Plus tôt dans la matinée, le Conseil municipal a déposé une gerbe sur la tombe de Denise Bindschedler-Robert au cimetière de Saint-Imier, où elle repose depuis 2008 auprès, notamment, de son grand-père Pierre César. Une autre manière, comme l'a précisé le maire, «d'honorer la mémoire d'une grande Dame dont nous avons eu beaucoup de plaisir à découvrir le parcours exceptionnel et vraisemblablement trop méconnu ici, sur les terres de son enfance». Partiellement au moins, c'est désormais chose corrigée. (chm)



Une gerbe a été déposée par le Conseil municipal sur la tombe de Denise Bindschedler-Robert, au cimetière de Saint-Imier.